

ENTRETIEN AVEC S. E. M. TOMASZ MŁYNARSKI,

# La Pologne, l'Europe,

propos recueillis par Joël BROQUET

**Nommé, l'année dernière, ambassadeur de Pologne à Paris, Tomasz Młeynarski répond à quelques questions de Joël Broquet, président du Carrefour des acteurs sociaux et spécialiste du partenariat euro-africain.**



■ **Quelle est votre première appréciation des relations franco-polonaises ?**

Durant mes premiers mois à Paris, j'ai pu constater leur ampleur. Les échanges commerciaux entre la France et la Pologne en sont le meilleur exemple. Ils ont presque doublé depuis notre adhésion à l'UE et sont supérieurs aux échanges de la France avec la Russie, la Turquie ou le Japon. Paris est le quatrième investisseur étranger en Pologne...

■ **La Pologne a-t-elle une politique africaine ?**

L'Afrique est le continent de l'avenir par son potentiel démographique et économique, et son destin est inséparable du sort de l'Europe. Pour cette raison, depuis l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, notre politique envers les pays africains s'inscrit de plus en plus dans le cadre européen. Notre contribution au fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique s'élève à 8 millions d'euros par an.

Au niveau bilatéral, la Pologne veut avant tout s'engager dans la coopération économique. Les accords sur la livraison de tracteurs de l'entreprise polonaise Ursus en Zambie, et auparavant en Éthiopie et en Tanzanie entraînent l'ouverture de nouvelles usines en Afrique. L'offre des entrepreneurs polonais pour l'Afrique va de la coopération dans le domaine de la

construction, de l'infrastructure et du transport, en passant par l'industrie téléinformatique, jusqu'à la gestion de l'eau et du recyclage.

Au-delà des investissements directs, nous sommes aussi prêts à partager notre expertise dans la transition économique et politique. Pour pouvoir intensifier nos contacts directs avec les pays africains, mais aussi entre les entrepreneurs, nous avons récemment rouvert l'ambassade de Pologne au Sénégal et en Tanzanie.

Je cherche à approfondir également à Paris les contacts et la connaissance des Polonais sur l'Afrique. En partenariat avec l'Académie polonaise des sciences j'organiserai prochainement une conférence franco-polonaise sur les études sur le continent africain. Les œuvres de Polonais tels que Bronisław Malinowski ou Roman Stopa ont contribué profondément à la connaissance et à la compréhension du continent africain en Europe.

■ **Le Groupe de Visegrad a-t-il une vision commune des enjeux africains ?**

Le principal objectif du Groupe dit de Visegrad (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie) est le renforcement de la voix de l'Europe centrale et orientale dans le débat concernant les défis européens. Mais nous regardons

au-delà du continent. Ainsi, les chefs d'État du V4 ont rencontré le président égyptien en juillet 2017 pour échanger sur les enjeux de la lutte contre le terrorisme et sur les questions migratoires, comme sur les perspectives de la coopération économique.

Pour le Groupe de Visegrad, la question migratoire est un élément très important pour ses relations avec les États africains. Sur ce dossier, nous sommes unanimes. La stabilisation et le développement des régions d'où vient la majorité des migrants est le meilleur moyen de limiter les importants déplacements incontrôlés de populations vers l'Europe.

La Pologne s'engage de plus en plus dans ces actions tant au niveau bilatéral, et européen, mais aussi au niveau global. Ayant acquis le statut de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour les années 2018-2019, l'un des principaux objectifs que nous nous sommes assignés est la stabilisation et la prévention des conflits en Afrique ainsi qu'au Proche et au Moyen-Orient.

■ **Et sur les institutions européennes face à l'immigration ?**

L'obligation d'accepter des milliers de migrants, sans possibilité de contrôler leur identité, n'est pas acceptable. Notre fermeté ne signifie en aucun cas que la Pologne refuse de recevoir des réfugiés ou des migrants.

Depuis le début du conflit dans l'est de l'Ukraine, nous avons reçu plus d'un million et demi de migrants venant de l'autre côté de notre frontière orientale. Rien qu'en 2016 la Pologne a accueilli environ 60 % de toutes les nouvelles migrations économiques destinées à l'UE. Nous exprimons par ailleurs notre

*(L'Afrique est le continent de l'avenir par son potentiel démographique...)*

# AMBASSADEUR DE POLOGNE EN FRANCE

# **L'Afrique...**

solidarité à l'échelle européenne d'une manière différente. La Pologne a été le premier pays de l'UE à signer l'an dernier un accord avec la Banque européenne d'investissement sur la participation à l'initiative Résilience économique, fournissant 50 millions d'euros pour des projets de développement et l'aide humanitaire destinés aux pays d'origine et de transit des migrants dans le voisinage de l'UE.

Ceci est le résultat de la mise en œuvre cohérente de la stratégie du gouvernement, pour lequel la forme la plus efficace de réponse à la crise migratoire est l'aide aux pays touchés par les conflits et à leur voisinage. D'où notre soutien actif et croissant à l'opération EUNAVFOR Med Sophia en Méditerranée, ou aux activités de Frontex, dont le siège se situe à Varsovie, visant à une meilleure gestion des frontières extérieures de l'UE.

## ■ **Quels seraient les dénominateurs communs d'une grande politique africaine de l'Europe ? En matière de défense et de sécurité maritime ?**

L'instabilité de certaines régions d'Afrique, des conflits qui perdurent, ou encore la menace des groupes terroristes restent une source majeure d'inquiétude pour les Européens. Les missions européennes dans les eaux de la Méditerranée ou au Sahel constituent une étape transitoire jusqu'au moment où les États africains concernés trouveront des méthodes régionales pour résoudre ces problèmes.

Cependant ces facteurs ne sont que des symptômes. Pour pouvoir les traiter à la source, il est nécessaire d'investir dans les facteurs liés à un développement pérenne – l'éducation, la transformation structurelle des économies africaines, la

transition écologique. Ce sont ces derniers qui garantiront une bonne résilience face aux crises et c'est dans ces secteurs qu'il faut que l'UE s'engage en priorité.

Le secteur énergétique représente un immense chantier et un potentiel de coopération entre l'Afrique et l'Union européenne. L'investissement dans les énergies renouvelables pourrait renforcer le partenariat dans la lutte contre le changement climatique.

## ■ **La Pologne est-elle isolée sur les questions sociétales ?**

Les questions sociétales font l'objet de débats animés au sein de chaque État démocratique. La Pologne ne constitue pas une exception. Différents points de vue se confrontent dans le débat – qu'ils soient libéraux ou conservateurs. Cela constitue une preuve de la maturité d'une société démocratique.

Le débat déclenché par les propositions avancées ces derniers mois concernant la modification de l'accès à l'avortement en est un bon exemple. Ces propositions ont été présentées par des citoyens et non par le gouvernement. En accord avec le processus démocratique, le Parlement a procédé à un examen préliminaire des projets qui lui ont été soumis. Toutefois, au vu des controverses provoquées par ces propositions au sein de la société, les travaux parlementaires ont été suspendus.

Ainsi, en mettant de côté le vif débat que cela a déclenché, en Pologne ou à l'étranger, il faut noter qu'actuellement il n'y a aucun processus législatif à ce sujet. Je dois quand même souligner que la majorité des Polonais adhère à un modèle traditionnel de la famille, composée d'une femme et d'un homme, qui peuvent donner naissance à une nouvelle vie. Cet avis reste dominant.

## ■ **La Pologne a été critiquée à propos de l'indépendance de la magistrature...**

Personnellement je considère ce débat comme absurde et artificiel. Les changements intervenus en Pologne ces deux dernières années peuvent paraître soudains et, de cette manière, attirent beaucoup d'attention à l'étranger. C'est pour cette raison que le gouvernement mène un dialogue avec la Commission européenne. Les modifications proposées pour le système judiciaire sont conformes aux normes de l'UE, au principe de séparation des pouvoirs et aux dispositions de la Constitution de la République de Pologne.

Il ne faut pas oublier que les changements proposés sont le résultat d'une décision démocratique que la société polonaise a exprimée lors des dernières élections, et qui doit être respectée.

## ■ **Votre prestigieux prédécesseur, Stephan Meller, reprochait, il y a une quinzaine d'années, à de nombreux politologues français de vivre dans le regret d'une *Mitteuropa* défunte depuis un siècle alors que la grande puissance de l'ancienne Europe de l'Est est désormais la Pologne...**

Je pense que la France a perçu l'importance de la Pologne dans la construction de l'avenir européen. C'est pour cette raison qu'elle a conclu un partenariat stratégique avec la Pologne et qu'elle coopère avec la Pologne et l'Allemagne dans le cadre du « Triangle de Weimar ». L'ajout de la Pologne au « moteur » franco-allemand suscite un espoir pour l'avenir de l'Europe. Étant donné le potentiel économique, politique et démographique, ce rapprochement des coopérations servira tant la prospérité de nos trois pays que l'avenir de toute l'Union européenne. ■